



**PREMIÈRE  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général de la défense  
et de la sécurité nationale**

Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information

**Rapport de maintenance  
ANSSI-CC-2023/01-M01**

**AQUARIUS\_BA\_09 & CA\_09  
AQUARIUS\_v2**

**Certificat de référence : ANSSI-CC-2023/01**

Paris le 21 Juin 2023

Le Directeur général adjoint de l'Agence  
nationale de la sécurité des systèmes  
d'information

Emmanuel NAEGELEN

[ORIGINAL SIGNE]



## AVERTISSEMENT

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une réévaluation ou une surveillance de cette nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale  
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information  
Centre de certification  
51, boulevard de la Tour Maubourg  
75700 Paris cedex 07 SP

[certification@ssi.gouv.fr](mailto:certification@ssi.gouv.fr)

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

## 1 Références

[CER]	Rapport de certification ANSSI-CC-2023/01, AQUARIUS_BA_09, AQUARIUS_v1, 11 janvier 2023.
[MAI]	Procédure : Continuité de l'assurance, référence ANSSI-CC-MAI-P-01
[IAR]	<i>Impact Analysis Report (IAR) AQUARIUS project</i> , référence AQUARIUS_IAR_revC, version 0.5, 26 avril 2023.
[SOG-IS]	<i>Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates, version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee.</i>
[CCRA]	<i>Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security, 2 juillet 2014.</i>

## 2 Identification du produit maintenu

Le produit objet de la présente maintenance est « AQUARIUS\_BA\_09 & CA\_09, AQUARIUS\_v2 » développé par la société THALES DIS France SAS.

Le produit « AQUARIUS\_BA\_09, AQUARIUS\_v1 » a été initialement certifié sous la référence ANSSI-CC-2023/01 (référence [CER]).

## 3 Description des évolutions

Le rapport d'analyse d'impact de sécurité (référence [IAR]) mentionne que la seule modification effectuée est une amélioration du limiteur de surtension de la partie sans contact qui occasionnait un problème de stabilité du démarrage du produit dans des conditions environnementales spécifiques.

## 4 Fournitures applicables

Le tableau ci-dessous liste les fournitures, notamment les guides applicables au produit maintenu. La dernière colonne identifie l'origine de la prise en compte par l'ANSSI du document correspondant. En particulier, [R-M01] référence la présente maintenance.

[GUIDES]	<i>Aquarius User Manual, référence AquariusUM_1.5, version 1.5, 12 octobre 2022</i>	[CER]
	<i>User Manual for Aquarius (Microcontroller AQUARIUS S8), référence AQUARIUS_Loader_User_Manual_v010, version 10, 14 septembre 2022</i>	[CER]
	<i>Aquarius Security Guidance, référence INVIA_Aquarius_Security_Guidance_v0.7, version 0.7, 12 octobre 2022</i>	[CER]
	<i>S8 Embedded Application Binary Interface (EABI), référence s8-abi, version 0.6, mars 2013 ;</i>	[CER]
	<i>Secure 23 bits CPU Instruction Set Architecture, référence s8-isa-v1.3_rc, version 1.3_rc, octobre 2020 ;</i>	[CER]
	<i>Aquarius Assembly instructions, référence Aquarius_assy, version 0.4, 12 janvier 2020</i>	[CER]
	<i>Guidance – Secure delivery, référence AGD – Secure Delivery – v1.2, version 1.2, 30 novembre 2021</i>	[CER]
[ST]	<p>Cibles de sécurité de référence : <i>Security Target for AQUARIUS (Microcontroller AQUARIUS_BA_09 &amp; CA_09), référence AQUARIUS_ST, version 1.0, 15 mars 2023.</i></p> <p>Version publique : <i>Security Target Lite for AQUARIUS (Microcontroller AQUARIUS_BA_09 and AQUARIUS_CA_09), référence AQUARIUS_ST_Lite, version 003, 2 juin 2023.</i></p>	[R-M01]
[CONF]	<i>ERIDAN – Documentation List, référence ERIDAN – Documentation List_v2.6, version 2.6, 2 juin 2023.</i>	[R-M01]

## 5 Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact mineur.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée.

## 6 Reconnaissance du certificat

### Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord<sup>1</sup>, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puce et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7 lorsque les dépendances CC sont satisfaites. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



### Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CCRA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires<sup>2</sup>, des certificats Critères Communs.

La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL2 ainsi qu'à la famille ALC\_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



---

<sup>1</sup> La liste des pays signataires de l'accord SOG-IS est disponible sur le site web de l'accord : [www.sogis.eu](http://www.sogis.eu).

<sup>2</sup> La liste des pays signataires de l'accord CCRA est disponible sur le site web de l'accord : [www.commoncriteriaportal.org](http://www.commoncriteriaportal.org).